

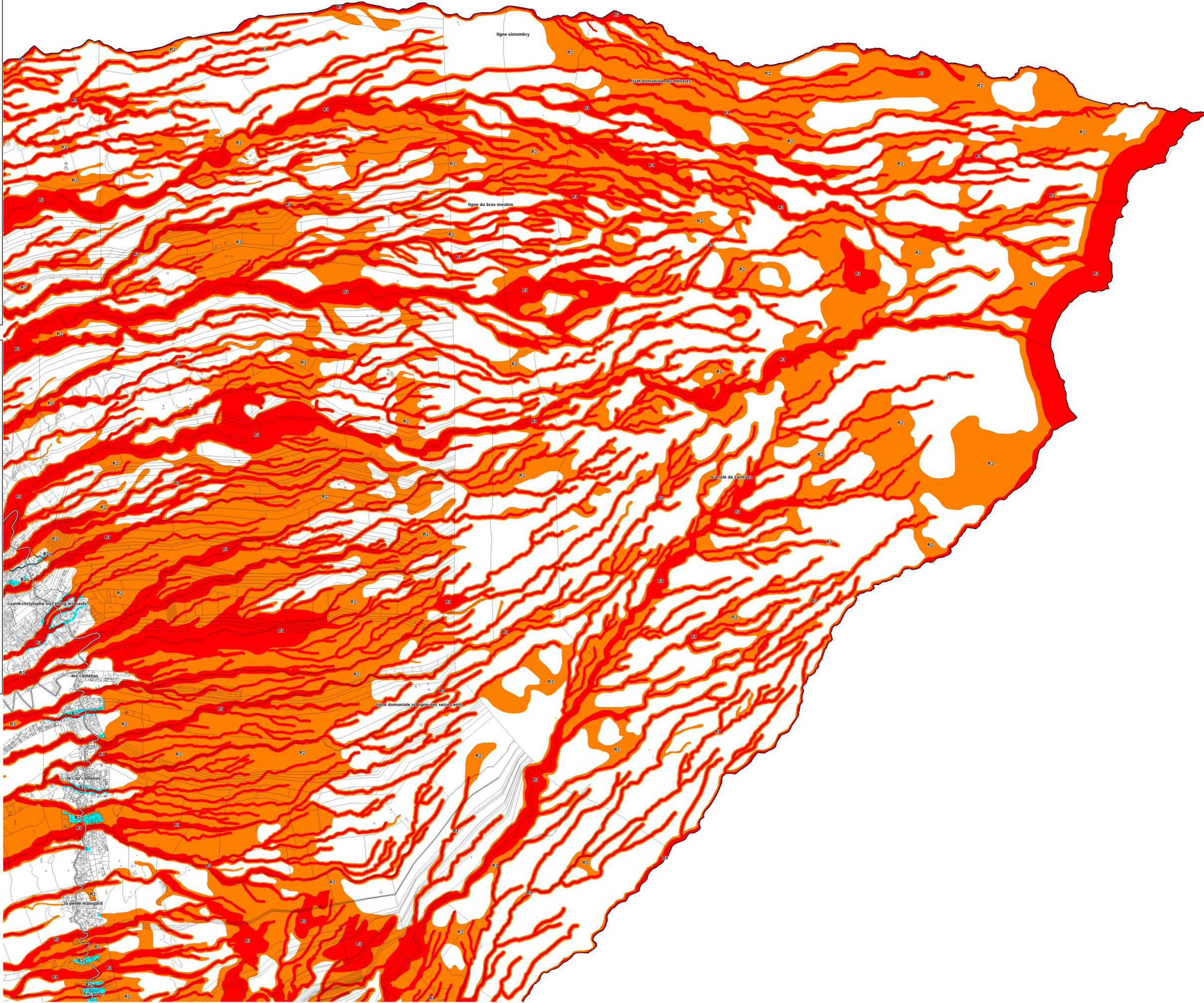
**Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles  
Commune de Saint Leu**



**Zonage Réglementaire du Risque  
- PLANCHE 9 - Le Brûlé Saint-Leu  
Echelle 1/10 000**

ENQUÊTE  
PUBLIQUE

Avril 2015



**LEGENDE :**

**Zones d'interdiction**

- R1 a) a) forte inondation combinée à un a) a) fort ou moyen mouvement de terrain ; b) a) fort ou très fort mouvement de terrain combiné à un a) a) fort ou moyen mouvement de terrain
- R2 a) a) moyen mouvement de terrain et un a) a) nul ou moyen inondation

**Zones de prescriptions**

- B2u a) a) moyen de mouvement de terrain en zone "secteurs urbains à enjeux sécurisables" ; b) a) moyen de mouvement de terrain en zone "secteurs urbains à enjeux sécurisables" et un a) a) nul ou moyen inondation
- B2 a) a) moyen inondation et a) a) nul ou faible à modéré mouvement de terrain
- a) a) faible à modéré mouvement de terrain combiné à un a) a) nul inondation ; b) a) nul inondation et nul mouvement de terrain

**ECHELLE 1 / 10 000**  
Fond topographique: BD TOPO® ©IGN 2012  
Fond parcellaire: ©DGFIP - PCI vecteur © 2014  
Cartographie: BRGM Réunion - 2014

Les informations cartographiques (parcellaire, bâti, voirie, lieux-dits, etc.) sont matérialisées pour permettre de faciliter l'identification des parcelles concernées par le présent zonage d'aléa du PPR multi-aléas de Saint-Leu, notamment dans le cadre de la délivrance des autorisations d'occupation ou d'utilisation du sol.

